

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
L'ISERE

ARRONDISSEMENT DE
VIENNE

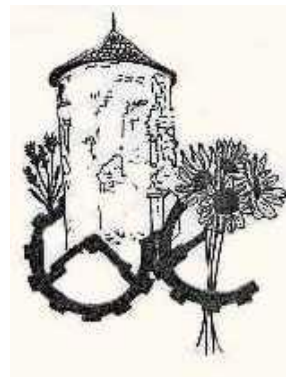
Tél. 04 74 54 42 07

Fax 04 74 54 58 80

mairie-lemottier@wanadoo.fr

www.lemottier.fr

COMMUNE DE LE MOTTIER



Réunion du Conseil Municipal du 4 Juillet 2018

Présents : MM. DETROYAT Bruno, MOYROUD Nicolas, GENEVEY Jean-Noël, Mmes REYNAUD Françoise, DELEGUE Sandrine, MONTABON Marie-Christine, GINET Véronique, BOURY Anne-Lise, BUTTIN Véronique.

Excusés : Elsa MAZET, Etienne ALBERT.

Pouvoirs : Gérard GONON donne pouvoir à Françoise REYNAUD
Julien PRUDHOMME donne pouvoir à Anne-Lise BOURY

Secrétaire de séance : BUTTIN Véronique.

◇ **Point Trésorerie** :

271.961,61 € dispo.

◇ **Recensement janvier / février 2019** :

L'enquêtrice sera Mme Karine CHANVILLARD.

◇ **Personnel communal – avancement et création de poste**

Un agent remplit les conditions pour bénéficier d'un avancement de grade pour être promu « Rédacteur Principal 1^{ère} Classe ». La commission administrative paritaire s'est prononcée le 12 juin 2018. Afin de permettre la promotion de l'agent, M. le Maire propose au Conseil Municipal de créer un poste de « Rédacteur Principal 1^{ère} Classe » à temps non complet. Le Conseil Municipal unanime accepte cette création.

◇ **Projet du collège à Champier : avancement**

- L'étude est achevée, le permis de construire a été déposé le 14 mai. L'appel d'offres sera publié mi-juillet.
- La rentrée s'effectuera en septembre 2020. Ce collège accueillera 15 communes dont la nôtre, environ 600 élèves au début. 35 enfants du Mottier seront concernés dès la 1^{ère} rentrée, leur temps de transport sera compris entre 7 et 13 minutes.
- Les élèves ayant intégré un autre collège avant 09/2020 pourront y rester, un « double transport » sera assuré (Champier ou La Côte-Saint-André).

◇ **CR conseil d'école** :

- 79 enfants prévus à la rentrée de septembre :
Maternelle : 30 - CP/CE1 : 24 - CE2/CM1/CM2 : 25.
- Projets : permis vélo à Saint Etienne de St Geoirs (la commune payera le transport).
- Equipement d'une quinzaine de tablettes numériques avec quelques claviers indépendants.

◇ **Achat de 15 tablettes :**

Monsieur le Maire expose qu'il est accordé à la commune une aide de 2.300 € pour cet équipement. Il sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour signer la convention de partenariat « Ecoles numériques innovantes et ruralité ». Le Conseil Municipal unanime accepte cette demande.

◇ **Point travaux :**

- Les chemins « bois des Rivoires » ont été refaits, les banquettes les séparant des cultures aussi.
- La préparation pour montage du local technique est achevée (pose en automne). Une clôture a été posée en limite sud de la parcelle.
- Chemins de Bocsozel et du Fangeat : les travaux préparatoires pour leur réfection sont finis.

◇ **Emplois jeunes (jobs d'été) :**

2 jeunes filles effectueront 40 h de travail chacune entre le 4 et le 20 juillet : travaux de peinture, lasure...

◇ **Versement d'une subvention à l'OCCE (Coopérative scolaire) :**

Sur proposition du Maire, une subvention de 1150 € est votée unanimement.

◇ **Projet éolien :**

Une réunion s'est tenue en mairie le 2 juillet, animée par la Société BORALEX. En effet, cette société canadienne a racheté « KALLISTA ENERGY INVESTMENT ».

Cette réunion s'est tenue dans une ambiance « irrespirable », émaillée d'accrochages, d'insultes, de menaces ... M. le Maire l'a quittée avant la fin.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a écrit à BORALEX, affirmant qu'il ne participera plus aux échanges, puis qu'aucune salle communale ne sera mise à disposition.

Avant de lever la séance vers 21 h 30, Monsieur le Maire évoque Elsa MAZET, absente, qui lutte contre sa maladie.

◇ **Question diverses :**

- Classe verte : « tout s'est bien passé ». La commune a financé le transport pour 780 €.
- 11 Novembre 2018 : plusieurs volontaires sont inscrits pour organiser une manifestation.
- « Jobs d'été » : le Conseil Municipal accepte de consacrer environ 1.500 € à l'opération nouvelle.

Séance levée à 23 h 15.